



## Climat

# La transition et la réparation

2025-11-15

### Un contexte climatique critique

Le dérèglement climatique est désormais une réalité observable en Bretagne :

- sécheresses (Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique),
- incendies (Menez Hom, Brocéliande),
- tempêtes extrêmes (ex. tempête Ciaran),
- inondations répétées (Redon, Rennes),
- montée du niveau marin et érosion rapide des côtes (ex. effondrement du rempart sud de Port-Louis),
- acidification et désoxygénation de l'océan, menaçant les écosystèmes marins.

À l'échelle globale, les projections du GIEC confirment l'urgence : chaque dixième de degré compte, le dépassement de +2°C ouvrant la voie à des risques extrêmes et cumulés.

La neutralité carbone en 2050 apparaît encore atteignable mais insuffisante : même atteinte, elle laissera un climat dégradé. Au-delà de la neutralité, une phase de réparation active doit être envisagée dès maintenant pour viser un retour partiel vers les conditions pré-industrielles d'ici 2100.

### Premier pilier : une fiscalité carbone simple, mondiale et équitable

L'expérience acquise depuis l'Accord de Paris exige désormais un nouvel accord dont l'outil principal serait une fiscalité carbone mondiale, unique et intelligible.

---

<sup>1</sup> Le Cercle Pierre Landais – Association pour le développement local et régional est un cercle de réflexion et de proposition sur les institutions et les politiques publiques en Bretagne, en France et dans l'Union européenne. Le cercle promeut la valeurs de l'Union européenne (article 3 du Traité de Lisbonne) et inscrit sa démarche dans les grands textes juridiques internationaux.

Site internet (en cours de redéveloppement) : [united-citizens.eu](http://united-citizens.eu) - Contact : [adlr56@free.fr](mailto:adlr56@free.fr)

## **Pourquoi une fiscalité carbone ?**

Dix années de mise en œuvre ont mis en évidence la faiblesse des outils actuels :

- marché carbone européen instable, complexe, sujet aux fraudes et produisant un signal-prix incohérent,
- hétérogénéité mondiale : 60 % des émissions ne sont pas taxées (OCDE),
- dispersion des taxes nationales et des dispositifs d'aide.

D'où la nécessité d'un instrument simple, prévisible et global, permettant de :

- planifier les investissements,
- guider la sobriété et l'efficacité énergétique,
- inciter économiquement le captage et le stockage du carbone.

## **Principes de la fiscalité carbone internationale**

La fiscalité proposée repose sur :

- a) Un principe d'équité universelle : « Chaque émetteur, riche ou pauvre, est responsable de son émission nette ».
- b) La prise en compte de l'historique des émissions passées depuis la CCNUCC (Rio 1992).
- c) Un objectif double : neutralité (2050), puis réparation (2100).
- d) Une taxe proportionnelle aux émissions nettes, basée sur les lignes directrices du GIEC.
- e) Une allocation carbone pour les captations, financée directement par la taxe, selon le principe du pollueur-payeur.
- f) Une progressivité programmée et lisible, annoncée à l'avance.
- g) Une indexation partielle sur la concentration réelle de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, pour suivre un objectif physique et non seulement politique.

Cette fiscalité a pour but non seulement de réduire les émissions, mais aussi d'encourager massivement :

- la captation biologique,
- la captation technologique,
- le stockage géologique ou la minéralisation.

Elle oppose clairement :

- la complexité et l'imprévisibilité des marchés de quotas,
- la simplicité et la lisibilité d'une taxe carbone mondiale.

Ainsi, la fiscalité carbone mondiale devient l'outil structurant permettant d'harmoniser taxes et marchés pour réussir la transition climatique.

## Deuxième pilier : une initiative régionale ambitieuse en Bretagne

Dans un contexte international où un nouvel accord climatique exige de longues négociations, la Bretagne peut devenir une région pilote.

### Pourquoi une initiative régionale ?

La Bretagne est :

- fortement exposée aux risques climatiques (tempêtes, littoral, agriculture fragile),
- dotée de ressources importantes pour la transition :
  - biomasse (lin, chanvre, bois, algues),
  - potentiel de captation via sols et paysages,
  - identité maritime propice à la dimension océanique,
  - culture coopérative et territoriale favorable à l'action collective.

Elle pourrait ainsi devenir l'un des premiers territoires européens à structurer une politique climatique autonome, intégrée et ambitieuse.

### Axes possibles de l'initiative régionale

Quatre directions principales se dégagent :

- Une politique climatique régionale complète, incluant :
  - captation biologique (lin, chanvre, bois, sols, algues),
  - captation technologique (pyrolyse, biochar, procédés industriels),
  - stockage durable (biochar, minéralisation, sédimentation contrôlée),
  - réduction massive des émissions locales.
- Un rôle pionnier dans les techniques de réparation du climat, notamment :
  - expérimenter des filières de captation-utilisation-stockage du carbone,
  - développer des infrastructures de biomasse,
  - valoriser le biochar (agriculture, littoral, dépollution, génie civil),
  - explorer des usages locaux du CO<sub>2</sub> capté.
- Une politique littorale d'adaptation et de réparation, faisant de la Bretagne un laboratoire :
  - de protection contre l'érosion,
  - de stabilisation des sédiments,
  - de restauration par biochar des dunes, lagunes et marais,
  - de réflexion sur les polders et les ouvrages carbone-négatifs.
- Une gouvernance régionale du climat, avec :
  - une instance régionale de pilotage,
  - une programmation pluri-décennale,
  - un couplage citoyen-entreprises-communes-région.

Cette démarche correspond au principe : Think global, act local, identifié comme fondement du futur Accord international sur le climat.

## **La Bretagne comme territoire pilote du futur accord sur le climat**

Les deux piliers — fiscalité carbone mondiale et initiative régionale — se renforcent mutuellement :

- la fiscalité carbone donne la logique, l'incitation et la visibilité de long terme ;
- l'initiative régionale démontre la faisabilité concrète, territorialisée et citoyenne.

Ainsi, la Bretagne peut montrer comment un territoire :

- réduit ses émissions,
- capte massivement du carbone,
- protège et restaure ses littoraux,
- crée des filières économiques nouvelles,
- devient résilient face aux risques climatiques.

Cette combinaison incarne le message : la transition doit être ambitieuse, la réparation est possible, et les régions peuvent être des moteurs.